



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le quatorze décembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 8 décembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Nombre de procurations : 0

Nombre de voix : 26

Étaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, Mme Julie Jouve, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, M. Alain Héraud, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Janet Zaragoza, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni, Mme Jennifer Euzet.

Absents excusés :

Mme Béatrice Leccia

M. Frédéric Brauge

Mme Marie-Claire Balsan

Secrétaire de séance : Mme Janet Zaragoza

DEL2020_080 Association Familles Rurales (AFR) – subvention exceptionnelle

Monsieur le maire expose à l'assemblée le souhait de la commission « vie associative – communication » de confier la distribution du bulletin municipal à un partenaire local.

Il propose que cette mission puisse être effectuée par l'AFR ; la rémunération de ce travail leur permettrait de concrétiser certains de leurs projets.

Monsieur le maire propose de leur attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 600,00 euros.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 600,00 euros à l'AFR,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	26
Procurations	00
Nombre de voix	26
Pour	26
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

